



Le mot du Maire

Un an déjà... !

Un an déjà que nous parlons ou que nous entendons parler de la même « chose » : la COVID. Qui aurait pensé que l'on en serait au même point, ou presque, à savoir, confinement, couvre-feu, gestes barrières... etc. Eh bien si, il faut continuer à être très prudent, respecter les consignes, même si cela engendre bien des désagréments pour beaucoup d'entre nous. Ces contraintes sont souvent très dures pour de nombreuses activités professionnelles, mais aussi dans la vie « sociale » de chacun d'entre nous et pour toutes nos associations qui ont stoppé leurs activités on ne sait pour combien de temps encore. Gardons quand même le moral, des jours meilleurs viendront, avec certainement l'incidence positive de la vaccination.

Un an, également, que l'équipe municipale s'est mise en place et que tout le monde travaille activement au sein de ses commissions. Les projets avancent :

- Les logements OPAC à l'entrée sud du village sont sur le point d'être terminés. Ils seront habités fin Avril, début Mai de cette année.
- Les travaux de la MARPA (menés par l'OPAC et l'Association des 3 ruisseaux) ont débuté. Il faudra attendre la fin d'année 2022 pour que les logements soient mis en location.

- L'aménagement « entrée de bourg » vers la salle d'animation (parking et abords) est en phase de DCE (Consultation des Entreprises). Le projet est mené par le cabinet d'architecture SERIZIAT.

- L'adhésion de notre village au label « Petites Cités de Caractère » suit son cours avec l'aide du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour la préparation du dossier. La commission Urbanisme est beaucoup sollicitée cette année avec de nombreux dossiers de « Permis d'aménager et Permis de construire » à traiter. Vous trouverez dans ce « Ternand infos » les conseils et modalités pratiques avant d'engager vos différents projets (construction, rénovation, agrandissement, etc....).

L'équipe du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a innové cette année : n'ayant pu organiser le repas de fin d'année pour nos aînés (covid oblige), elle a offert à chaque personne de plus de 70 ans un colis dans le but de compenser ce bon moment de convivialité.

Enfin, je souhaite à tous un bon été tout en faisant preuve encore d'un peu de patience avant de retrouver notre liberté et les plaisirs associés.

Bernard DUMAS

Mardi 3 Novembre 2020

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 3 novembre 2020 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Mylène DUCHARNE. Début de la séance 20h
Excusés : Robert PERRIN, Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETON. Approbation du compte-rendu du 6/10/20.

URBANISME

- Demande préalable déposée par Monsieur Nicolas PERRAS au 500 rue des Grandes Planches pour construction d'une piscine. Dossier transmis à l'ABF.
- Demande préalable déposée par Madame Constance CHAREYRE au

49 ruelle de l'église pour construction d'une piscine et diverses modifications. Dossier transmis à l'ABF.

- Certificat d'urbanisme pour la vente OPDEBEECK/GALLAND.

- Demande préalable déposée par TDF pour la pose d'un pylône de télécommunication de 30 mètres de haut au lieu-dit l'Aricot. Dossier accepté.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a présenté à la Communauté de Communes Beaujolais des Pierres Dorées la Charte Qualité du Cadre de Vie qui a pour objectif de guider les particuliers dans leurs nouvelles constructions ou rénovations et apporter également des conseils

aux élus pour leurs futurs projets d'aménagement et d'urbanisme. Elle sera bientôt disponible en ligne et sur papier à la mairie.

VOIRIE

- Budget 2021 Voirie : Demande de chiffrage pour la réfection des rues : du Val d'Azergues, impasses des Mésanges et de la Planche Lachal.

- Le revêtement sous le toboggan de l'école et un tour d'arbre ont été rénovés pendant les vacances scolaires pour un montant 3030€HT par l'entreprise Paysage 2000.

- L'épaveuse est passée sur toute la commune.

MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr

BATIMENTS

- Salle d'animation : Consécutivement aux intempéries, l'auvent n'a pas pu être terminé. L'entreprise fait son possible pour terminer le chantier au plus vite.
- Un second devis avec un aménagement paysagé plus marqué, a été réalisé par le cabinet d'architecture SERIZIAT pour les abords du parking.
- Les volets du local de Madame Arnaud vont être repeints de la même couleur que ceux de l'Institut Belle en Bio.
- Le local de la Chasse a été cambriolé avec effraction.
- Maison Médicale : Le local vacant est toujours disponible.
- La Poste : Un déshumidificateur va être installé.

SCOLAIRE

Compte-rendu du Conseil d'école du 15 octobre. Malgré les contraintes sanitaires, la rentrée s'est bien passée. L'école a cette année un effectif de 70 élèves, sans cesse en progression depuis 2015. La Directrice a remercié l'agent communal pour les travaux qu'il a réalisés ainsi que la mairie pour sa participation à l'activité piscine.

COMMUNICATION / INFO

- Le bulletin quadrimestriel sera distribué le week-end du 14-15 novembre par l'équipe municipale. Remerciements à Claudette pour sa contribution à la relecture.
- Bulletin annuel : Il est rappelé que les articles et photos devront être transmis impérativement avant le 30 novembre par mail à la mairie : mairie@ternand.fr

COMMUNAUTE COMMUNES

- Compte-rendu de la réunion de la commission Transport-Modes doux. Cette commission a pour vocation de définir la politique de mobilité sur le territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. La Communauté de Communes étudie la possibilité d'ouvrir cette

commission aux personnes non élues.

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : la commission PCAET demande aux communes de recenser l'ensemble des bâtiments publics du territoire afin de pouvoir participer à un programme qui vise à partager avec les collectivités des outils d'aide au passage à l'acte dans la rénovation énergétique des bâtiments publics.

FLEURISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion fleurissement du 28 octobre. La commission souhaite diversifier et faire évoluer plusieurs massifs, pour cela elle demande un budget supplémentaire de 700€. Le Conseil Municipal donne son accord.

ELECTRICITE

- Le courrier concernant la hausse anormale de la taxe foncière est lu au Conseil Municipal et sera distribué avec le bulletin quadrimestriel.

EAU / ASSAINISSEMENT

- SAVA : Rapports sur le Prix et Qualité de l'Assainissement Collectif et non-Collectif. Pour information : la commune verse 10 € par habitant pour adhérer au Syndicat.

DELIBERATION

- Redevance d'occupation du domaine public : sommes versées à la commune par Orange, Enedis et TDF.
- Approbation des rapports du SAVA.
- Evolution du bail des sages-femmes.

DIVERS

- Demande de subvention de l'association SHAZZ'AM. Demande refusée.
- Demande de subvention de l'association Douceur de l'Hêtre. Demande refusée.
- Projet de création d'une unité de méthanisation et de ses équipements connexes à Lentilly. L'épandage du digestat est

réalisé sur 21 exploitations agricoles sur des parcelles réparties sur 27 communes du département totalisant une surface supérieure à 1000ha, dont la commune de Ternand fait partie.

Une consultation du public sera affichée en mairie du 30 octobre au 14 décembre 2020. Pendant la durée de cette consultation, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de Lentilly ou sur le site internet de la préfecture du Rhône : www.rhone.gouv.fr. Le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Lentilly ou éventuellement par courrier à la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations).

- Rallye Lyon - Charbonnières : Le conseil Municipal donne son accord pour que la course passe par notre village. Il se déroulera les 23 et 24 avril 2021.

- Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie (MARPA) : L'Opac a donné un avis favorable pour la construction de la MARPA comprenant 23 logements et des parties communes, 23 places de stationnement. Cet établissement sera géré par l'Association « Les Trois Ruisseaux ».
- Location d'une nacelle le 26 novembre pour l'installation des guirlandes de Noël et l'élagage de quelques arbres.
- Vigie crues Azergues : suite au renouvellement du Conseil Municipal, deux nouvelles sentinelles ont été désignées pour la surveillance et l'alerte des crues : Messieurs Luc DUPERRAY et Pierre MONNERY.
- Cérémonie du 11 novembre : Une gerbe sera déposée devant le Monument aux Morts. En raison du contexte actuel il n'y aura ni défilé ni pot de l'amitié. Seuls le Maire, les adjoints et le porte-drapeau seront présents à cette commémoration.

Fin de la réunion : 22h40.

Prochain conseil le 1^{er} décembre.

Mardi 1^{er} Décembre 2020 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 1^{er} décembre 2020 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Marie-Claude PEI-GNEAUX - Début de la séance 20H00

Excusé : Guillaume DANGUIN.

Approbation du compte-rendu du 3/11/20.

URBANISME

- Demande préalable déposée par la Mairie de Ternand au 186 rue des Grandes Planches pour changement de teinte de volets. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Luc DUPERRAY au 21 route de Saint

Vérand pour remplacement d'une fenêtre par une porte. Dossier transmis à l'ABF.

- Demande préalable déposée par Monsieur Yvan DAVID au 30 chemin des Brotteaux pour installation d'un générateur photovoltaïque. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Stéphane LEBLANC au 136 impasse de la Promenade pour construction d'une piscine. Dossier en attente.

- Certificat d'urbanisme pour la vente SAFER/DURDILLY à « Ronzières ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente LAVIEILLE/VAZ à « Prévoisin ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente MACLES/CHEVALIER au 64 impasse du Vervuis.

- Certificat d'urbanisme pour la vente CORGIER/GONCALVES/FAURE au 90 impasse des Mésanges.

VOIRIE

- Brigades Nature : Le Conseil Municipal décidera, en début d'année prochaine, si des travaux d'entretien sont à prévoir sur la commune.

- Poteaux à incendie : Aucune anomalie sur la commune.

- Lotissement de la Promenade :

o En février 2020, la commune avait donné son accord pour le transfert de la voirie du lotissement dans le domaine

public communal. Un état des lieux a été fait avec la participation de la Communauté de Communes. Un nouveau cahier des charges élaboré par celle-ci devrait paraître en début d'année 2021, par conséquent le délai pour cette opération est repoussé.

o Nous sommes toujours en attente du devis de l'éclairage après maintes relances auprès du SYDER.

- La préparation du tracteur pour le déneigement a été réalisée.

BATIMENTS

- Maison médicale : Consécutivement à la demande des locataires du dernier étage d'installer une climatisation, deux entreprises ont été contactées. Devis à étudier par la commission, ce projet pourrait être subventionné à 50% par la Région.

- Afin de favoriser la sécurité sanitaire, La Région met en place une aide permettant d'équiper les établissements scolaires en purificateur d'air dans les espaces communs où le port du masque et les gestes barrières ne peuvent être respectés (comme la cantine et la garderie et la salle d'évolution). Notre école peut bénéficier de 3 purificateurs subventionnés à 80% du montant TTC soit un coût final pour la commune de 145€. Le Conseil Municipal approuve ce projet.

- La Poste : Un déshumidificateur a été installé dans les locaux de l'agence postale.

COMMUNICATION/INFO

- La commission prépare le bulletin annuel. L'idée d'intégrer un Plan Pocket de la commune avec toutes les dénominations des rues a été reportée au prochain bulletin afin de laisser le temps à la commission de le peaufiner.

FLEURISSEMENT

- Projets 2021 : Finaliser le parvis de la mairie, pose de jardinières aux fenêtres de la maison médicale.

RESSOURCES HUMAINES

- La commission s'est réunie.

DELIBERATIONS

- Avis du Conseil Municipal pour une demande d'enregistrement liée à la création d'une unité de méthanisation et de ses équipements connexes sur la commune de Lentilly.

- Décision modificative pour mandater la participation « Fonds de Région Unie ».

- Demande de garantie d'emprunt de l'OPAC.

- Mise en place du dispositif « Participation Citoyenne ».

- Demande de subvention Bonus Relance.

- Demande de subvention (purificateur d'air).

DIVERS

- Dossier Voirie Communale 1 : Demande de réalisation d'un alignement individuel. Le Conseil Municipal approuve cette demande et cet alignement se fera en présence

d'un géomètre, d'un élu et des demandeurs.

- Terrain de cross au Giraud : En raison des nuisances, le Conseil Municipal ne donne pas son autorisation.

- Demande d'aménagement de terrain en « petite carrière » au Ferrat. Demande de renseignements complémentaires sur le projet.

- Accord de la Société Protectrice des Animaux pour la prise en charge de 6 stérilisations de chats errants : le quota est atteint.

- La Crèche de Noël sera faite à la mairie.

- Demande de subvention par l'association Prévention Routière. Demande refusée.

- Demande de subvention par l'association Française des Sclérosés en Plaques. Demande refusée.

- Contrat de M. Denis SADOT : le Conseil Municipal approuve son renouvellement.

- Office de Tourisme du Beaujolais : Notre commune dispose d'un Relais d'Information Touristique (RIT), il s'agit de la Fleuriste Fleur d'Eden, située au «Petit Paris».

Elle tient à la disposition du public des documentations touristiques fournies par l'office du tourisme et elle est à même de proposer des conseils de «1^{er} niveau» : sites incontournables à visiter dans le Beaujolais, restaurants de proximité, etc.

- Programme de recyclage des instruments d'écriture : Projet de participer au programme de collecte mise en place par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, en partenariat avec le centre de collecte Terracycle.

Fin de la réunion : 22h50.

Mardi 12 Janvier 2021 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 janvier 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY

Début de la séance 20H05

Approbation du compte-rendu du 1/12/20.

URBANISME

- Demande préalable déposée par Monsieur Anthony COMTE au 21 impasse de la Combe Bagnolaise pour construction d'une piscine et d'un pool house. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Thierry D'AZAMBUJA au 3180 route de Brou pour rénovation de toiture et nouvelle ouverture et pose baie vitrée. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Frédéric PRIEUR au 561 route de chez Bontemps pour construction d'un abri de jardin. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Steve CONTENT au 200 rue des Grandes Planches pour pose de 3 groupes climatiseurs sur la façade. Dossier en attente.

- Permis de construire déposé par Mon-

sieur Stéphane VERICEL au 72 route des Plats pour construction d'une maison individuelle et d'une piscine. Demande de pièces complémentaires. Projet validé après vote du Conseil (7 oui/ 3 abstentions/ 4 non).

- Certificats d'urbanisme pour la succession CORGIER à « Chavasson » et « La Plaine ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente MELLET Marguerite/ MELLET Jean-Marc au « Giraud » et « Ferrat ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente PLASSE/DEPARTMENT DU RHONE au « Roche Palais ».

- Certificat d'urbanisme pour la succession BEAUDET au « Grandes Planches ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente RUINET/MELLET au « Bois d'Azelan ».

- Certificats d'urbanisme pour la vente LAMBERTI/IDRISSI à « Grande Terre, A Labatie, Champlongt ».

VOIRIE

- Chemin de Ronde : Un mur de soutènement a été renforcé car il menaçait de s'effondrer, reste à le rejoiner. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise LAVIEILLE.

- Visite d'un responsable voirie de la

Communauté de Communes afin de chiffrer les travaux 2021, à savoir : lotissement du Val d'Azergues, la Planche Lachal et impasse des Mésanges.

- Ouvrages d'art : Notre commune est éligible à une aide financière pour l'évaluation des ponts et murs de soutènement dans le cadre du Plan Relance 2021.

- Lotissement de la Promenade : La commune avait donné son accord pour le transfert de la voirie du lotissement dans le domaine public communal (Deux tronçons revêtus et l'éclairage public dans sa totalité). Après réception du devis concernant l'éclairage, il s'avère que des travaux de mise en conformité importants sont à réaliser en amont. Le devis a été transmis à l'association du lotissement.

BATIMENTS

- Maison Médicale : A la demande des locataires, une étude a été réalisée pour l'installation d'une climatisation réversible pour les 3 niveaux. Ces travaux peuvent être subventionnés par la Région à un taux maximum de 50% et en parallèle, une augmentation de loyer a été demandée aux locataires. Sous condition de l'obtention de cette subvention, la clima-

tisation sera installée aux niveaux 1 et 2. Le coût des travaux s'élève à 9 120 € HT. Accord à l'unanimité du Conseil.

- L'école a bénéficié de 3 purificateurs d'air (cantine, garderie et salle d'évolution) subventionnés à 80% par la Région. Coût final pour la commune 145€ TTC.

COMMUNICATION/INFO

- Sortie du bulletin annuel : la distribution se fera le week-end du 16-17 janvier.
- Carte de vœux : la carte de vœux choisie cette année est sur un format simple et présentée lors du conseil.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Adhésion à l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône Doubs.
- Compte-rendu du Conseil Communautaire du 16 décembre 2020.
- Pôle Jeunesse/service : Réouverture début janvier des points d'accueil jeunes à Anse, Chasselay, Val d'Oingt, Chatillon. Possibilité de créer un dossier d'inscription en ligne pour l'accueil des Centres

de loisirs.

- Appels à projets pour renouvellement du contrat de la Mutuelle intercommunale.

ELECTRICITE

- SYDER : compte-rendu de la réunion du 8 décembre.

EAU / ASSAINISSEMENT

- SIEVO : Compte-rendu de la réunion.

DELIBERATIONS

- Demande de subvention « Bonus Rance » pour la climatisation réversible de la maison médicale.
- Augmentation du loyer Madame VIERU.
- Participation à la mutuelle intercommunale et participation aux frais administratifs de l'appel à projets.

DIVERS

- Demande de subvention de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Refusée
- Maison d'Accueil et Résidence pour

l'Autonomie : Compte-rendu du Conseil d'administration du 10 décembre. Commencement des travaux le 1er février.

- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

- Mise en place d'un arrêté communal de DECI (Défense Extérieure Contre Incendie) : le but est de recenser tous les points d'eau accessibles par les pompiers en cas d'incendie et répondant à des critères précis (débit, volume...)

- AG constitutive de l'association des Amis du Géoparc Beaujolais le lundi 25 janvier 2021 à 18h.

- EDF : projet éolien.

- Elections départementales et régionales reportées les dimanches 13 et 20 juin 2021 ou les dimanches 20 et 27 juin 2021.

- La commune ne collecte plus les bouchons.

- Projet unité de méthanisation abandonné.

- Présentation au Conseil des cartes de vœux reçues à la mairie.

Fin de la réunion : 23h30.

Prochain conseil le 9 février.

Mardi 9 Février 2021 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 février 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Michel LAHAIRE

Excusés : Robert PERRIN et Guillaume DANGUIN.

Début de la séance 20H00

Approbation du compte-rendu du 12/01/21.

URBANISME

- Demande préalable déposée par Monsieur Frédéric THOMAS au 379 rue de la Potte pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Florent CHASSY au 70 route du Razet pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.

- Permis de construire modificatif déposé par Monsieur Jean RICHARD chemin de Ronde pour modification aspect des façades. Dossier transmis à l'ABF.

- Certificat d'urbanisme pour la succession CORGIER à « Chavasson » et « La Plaine ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente MELLET/ SAS CHOUN à « Épieux ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente BOURGEAY/ROUSSET-DUVAL.

VOIRIE

- Bornes de puisage : Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare (SIERT) et le Syndicat Intercommunal des Eaux Val d'Oingt-Pierres Dorées (SIEVO), en partenariat avec son gestionnaire SUEZ, ont installé 12 bornes de puisage d'eau sur leurs territoires.

Elles sont destinées aux professionnels dont les activités nécessitent de prélever

de l'eau pour des besoins de chantiers. Chaque utilisateur devra se déclarer chaque année auprès de SUEZ.

Les bornes de notre territoire sont situées à Létra (Cave coopérative), Saint Laurent d'Oingt (Za des plaines), Oingt (crêt de Bussy), Frontenas (aérodrome) et Liergues (route de Pouilly).

La mise en place de ce service représente un enjeu important pour les syndicats d'eau en termes de préservation de la ressource et de protection sanitaire des réseaux d'eau potable. On peut les reconnaître grâce à leur couleur verte.

Rappel réglementaire : L'usage des bornes incendie (rouge) est exclusivement réservé aux services de défense incendie et aux gestionnaires du réseau d'eau potable.

BATIMENTS

- Maison médicale : Deux praticiennes de santé seraient intéressées pour louer le local en cabinet partagé à partir du mois de septembre 2021.

- Livraison de fioul effectuée pour les bâtiments de l'école, cantine et mairie.

COMMUNICATION/INFO

- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) : L'actualité montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes (inondation, tempête, ...) nécessitant une réaction rapide. C'est pourquoi le PCS détaille l'ensemble des mesures d'urgence qui

permettent de gérer au mieux des événements inattendus. Diffuser des messages d'alerte, repérer les personnes sinistrées, définir les lieux d'accueil... L'élaboration de ce plan vise à préparer et organiser la commune pour faire face aux situations d'urgence. Ce plan est actuellement réactualisé avec les nouveaux élus et disponible sur le site de la commune. Le DICRIM est obligatoire dès que la commune est soumise à un risque majeur. C'est un document réalisé par le Maire dans le but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Les risques majeurs identifiés à Ternand sont : risque d'inondation, risques climatiques, risque de transport de matières dangereuses, risque de mouvement de terrain.

Ce document est également disponible sur le site de la commune.

FLEURISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du 6 février : Des jardinières seront installées aux fenêtres de la maison médicale (1er et 2ème étage). Aménagement du second parvis devant la mairie avec des plantes persistantes méditerranéennes pour un montant de 600 € HT ainsi qu'un massif « ruelle de l'église » avec des vivaces pour un coût de 180 € HT. Le Conseil donne son accord à l'unanimité. Plusieurs petits travaux d'entretien ont été évoqués, décapage au nettoyeur à haute pression des jardinières rue des Grandes Planches, poursuivre le rempla-

cement des bordures en béton au Vieux Bourg, consolider des bacs en bois chemin de la Bergerie.

- KIFEKOI prévu le samedi 13 mars au Vieux Bourg de 8h à 12h.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) : Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner un projet de relance et de transition écologique. La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a candidaté et notre territoire a été retenu. Nous avons transmis quatre projets envisageables durant ce mandat, à savoir, isolation des bâtiments communaux, remplacement des chaudières fioul, rénovation de l'éclairage public et implantation d'une borne électrique.

ELECTRICITE

- Compte-rendu de la réunion du 26 janvier : les sujets à l'ordre du jour du comité syndical étaient variés. Ils ont porté notamment sur le débat d'orientation budgétaire qui fait ressortir un bilan des travaux légèrement en baisse sur 2020 (-7%) même si le montant est de l'ordre de 14 M€. Pour 2021, le SYDER souhaite mettre un accent particulier sur les énergies renouvelables et le réseau chaleur.

En ce qui concerne l'éclairage public, des propositions seront faites afin de l'améliorer dans un cadre performant. L'accompagnement des communes sur la rénovation énergétique s'articule autour du programme ACTEE 2 (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique). Le but est de mutualiser les projets par le biais d'un partenariat et d'obtenir des subventions. Un projet de centrale photovoltaïque doit voir le jour sur la commune de Colombier Saugnieu.

DELIBERATIONS

- Révision du loyer de Madame Arnaud et du cabinet des sages-femmes.

RESSOURCES HUMAINES

- Courriers reçus concernant le temps de cantine. La commission prend en charge ce dossier.

DIVERS

- Projet de création de secteurs d'information sur les sols (SIS) par la Préfecture : Une consultation du public d'une durée de 1 mois, du 15 février au 15 mars 2021 est organisée sur les projets de création de 31 nouveaux SIS sur le territoire de plusieurs communes dont Ternand pour son ancien site minier. Les

propriétaires et le public pourront formuler des observations et propositions par voie électronique à l'adresse suivante : sis-69.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr.

- Parking salle d'animation : Connaissance du dossier de consultation des entreprises transmis par Monsieur Seriziat Architecte. Le déplacement du support Haute Tension, situé à l'arrière de la salle d'animation, est pris en charge en totalité par Enedis.

- Remerciements de la famille Anoud-Vermare pour les félicitations à l'occasion de la naissance de leur fille Lucie.

- Remerciements de la famille Gourbeyre pour les témoignages de sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Lucien Gourbeyre.

- Campagne de stérilisation : En partenariat avec la Société Protectrice des Animaux, trois chats errants seront stérilisés.

- Pylône de télécommunication TDF : La dalle a été coulée, reste à définir une zone d'assemblage et l'installation du pylône se fera par hélicoptère.

- Piaggio : Le véhicule communal a été réparé.

- Commission petite enfance : compte-rendu de la réunion du 5 février.

Fin de la réunion : 21h55.

Prochain conseil le 9 mars.

Mardi 9 Mars 2021 - Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 mars 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Loïc MARIETTON

Début de la séance 20H00

Approbation du compte-rendu du 9/02/21.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Bruno CHABANON au 50 route de Saint Vérand pour extension d'une maison individuelle. Dossier refusé dans l'état. Demande de rendez-vous avec le propriétaire afin de lui proposer des évolutions.

- Permis d'aménager déposé par SAS CHOUN impasse d'épieux pour la création de 5 lots à bâtir. Demande de modification d'un point du règlement du lotissement. Demande de rendez-vous avec le lotisseur concernant le chemin d'accès.

- Certificat d'urbanisme pour licitation BOUVERON/GIRAUD à impasse de l'étang.

- Certificat d'urbanisme pour la succession DUPRÉ Claudette au « Grandes Planches ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente PALACIOS/BREYTON-ROUBEYROTTE au 66 impasse des mésanges.

- Renseignements d'urbanisme pour la suc-

cession Lucien GOURBEYRE à Chavasson.

- Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues : Projet d'assainissement sur la « route du Berthier » pour 2022 (environ 30 maisons).

VOIRIE

- Signalisation de la voie ferrée « rue de la Gare » : Afin de mettre en conformité le passage à niveau, il conviendra d'ajouter un panneau à 10 mètres de la voie ferrée (coté mairie) pour qu'il soit vu par les personnes qui sortent de l'impasse de la Mairie. Le panneau situé à 150 mètres sera déplacé à 50 m et les balises (50, 100 et 150 m) seront enlevées.

- Remblaiement du jeu de boules : Il avait été proposé de remblayer le jeu de boules sur toute sa surface. Ceci n'est pas envisageable car cette partie est située en zone inondable, de plus la qualité du remblai de la MARPA n'était pas adaptée.

- Les travaux d'investissement pour la voirie ne sont pas encore chiffrés.

- Rallye Charbonnières : possibilité d'un report sur le second trimestre.

- Dossier VC1 : Un arrêté d'alignement sera établi par la commune et projet de travaux d'aménagement.

- Travaux divers : Les fossés ont été curés

par l'entreprise PONTET de Ronno.

L'Aricot : un canal empierré qui passe sous les bâtiments est défaillant. Il fuit et fragilise un mur appartenant à un privé. Ce canal devra être réparé.

La Croix de Brou a été réinstallée.

La Bigotière : Le réseau d'eau potable va être renouvelé et la tranchée sera revêtue en enrobé à chaud.

Haie au Petit Paris : les arbres dépassent d'une propriété et gêne le passage. Un courrier sera envoyé au propriétaire.

Pylône de télécommunication : Il a été livré par erreur dans la mauvaise couleur et sera peint sur place courant avril selon le coloris demandé par la commune (RAL 7008).

Des arbres sont tombés aux abords de la rivière, ils seront enlevés.

BATIMENTS

- La subvention « Villages Remarquables » demandée pour l'aménagement « entrée de bourg » (parking) et des parvis devant la mairie a été acceptée par la Région pour un montant de 134 890€. Le montant total prévisionnel des travaux s'élève à 279 780 € HT.

- Maison médicale : Deux praticiennes (ergothérapeute et psychomotricienne) sont très intéressées pour louer le local

Informations Diverses

en cabinet partagé à partir du mois de septembre 2021.

- Local de Madame Nadège ARNAUD : les volets, fenêtre et porte fenêtre ont été repeints par l'agent communal.
- Opac : une demande de concertation-fin de travaux a été demandée afin de contrôler le respect des engagements.

COMMUNICATION/INFO

- Le bulletin quadrimestriel paraîtra le 23/04.
- La commission communication a travaillé à la refonte du site internet de la commune.
- La page Facebook s'ouvrira davantage aux attentes et demandes des Ternandais.
- Plan Pocket : impression décalée dans l'année car un travail de fond doit être mené en amont sur le contenu.
- Le Plan Communal de Sauvegarde en pleine réactualisation devrait bientôt être terminé avant l'envoi à la Préfecture pour validation.

FLEURISSEMENT

- Le second parvis devant la mairie a été aménagé principalement par des plantes méditerranéennes (résistantes à la chaleur et à la sécheresse)
- Mesures des fenêtres de la maison médicale pour les équiper de jardinières.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Compte-rendu de la commission transport du 18/02 : le sujet abordé porte

sur la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) datant du 24 décembre 2019 qui a pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national par une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale. Cette loi conduit les Communautés de Communes à se prononcer avant le 31/3 sur la prise de compétence d'organisation de la mobilité. Chaque Commune devra également délibérer avant le 30/6 sur ce transfert de compétence au niveau Communauté de Communes

- Compte-rendu du groupe de travail « mutuelle intercommunale » du 04/02.
- Compte-rendu du Conseil Communautaire du 24/02.

ELECTRICITE

- SYDER : Compte-rendu de la réunion du 15/02 : 3 dossiers abordés
- Eclairage du parking de la salle d'animation.
- Le projet de changement d'éclairage public au « Grandes Planches ».
- La reprise éventuelle de la voirie et de l'éclairage du lotissement « la Promenade » à la Potte.

DELIBERATIONS

- Demande de subvention pour la rénovation de l'église à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).
- Demande de subvention au titre du fonds de soutien de l'investissement local (DSIL) pour la rénovation de l'église.
- Demande de subventions pour les

amendes de police.

DIVERS

- Réunion intercommunale à Létra des nouveaux élus des communes environnantes : échanges constructifs entre les élus présents sur les bonnes pratiques de chacun.
 - SIVU Jean Borel : compte-rendu du Conseil d'Administration du 9 mars 2021 (élection d'un nouveau président, information sur le devenir de la maison de retraite).
 - Tournage d'un court métrage au vieux bourg entre le 9 et 19 avril. Histoire d'une petite fille juive pendant la seconde guerre mondiale.
 - Ternand Médiéval : demande d'organisation d'une fête au Petit Paris le 10 et 11 juillet. Le Conseil donne son accord.
 - Elections départementales et régionales : dates officielles les 13 et 20 juin 2021.
 - Demande de subvention des Conjointes survivants. Demande refusée.
 - Demande de subvention Ecole Saint Joseph à Chessy. Demande refusée
 - Demande de subvention ADMR des Co-teaux. Accordé 1 400€ (comme les années précédentes, 2€/habitant).
 - Demande de subvention AFMTELETHON. Demande refusée.
 - Vote du budget le vendredi 26 mars à 18h00.
 - Demande d'installer un range-vélo devant l'école.
- Fin de la réunion : 23h20.
Prochain conseil le 13 avril.*

La grande lessive !

Le 25/3 dernier, il y avait un grand soleil et des températures très agréables. Pour les élèves de l'école, c'était une occasion rêvée de pouvoir étendre leur lessive sur la place du Donjon !

Ne vous inquiétez pas, ils n'ont pas fait tourner les machines à laver mais ils ont été mobilisés pour participer à la journée mondiale « La grande lessive 2021 ».

Cette journée est destinée à la réalisation d'œuvres éphémères (dessins, peintures, photographies, collages, poésies visuelles...) suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieurs.

Le thème retenu pour cette année était les « jardins suspendus ».

Une demande avait été faite à la mairie pour autoriser l'exposition sur la place du Donjon : les talents se sont exprimés pleinement !

Des idées fleurissent déjà pour l'année prochaine : Retenez-bien cette date !



Antenne Mobile

Le 10/3 dernier, une opération d'envergure a été menée route de Saint Vérand. Le pylône destiné au relais mobile a été installé avec l'aide de moyens hors du commun. Le pilote de l'hélicoptère a dû réaliser quatre rotations pour apporter chaque élément du puzzle et les déposer avec une grande précision les uns sur les autres.

Trois techniciens étaient suspendus pour réceptionner les modules. Ce pylône a reçu sa peinture finale qui lui permet maintenant de mieux se fondre dans le décors naturel avant le positionnement de la première antenne mobile de l'opérateur Orange. Cette antenne va permettre de supprimer la zone blanche aux Planches afin d'optimiser la couverture mobile, notamment dans les lieux publics que sont les commerces, la salle d'animation, le cabinet médical et les autres professions libérales.



Les Amis du Vieux Ternand

Après un café/croissant d'accueil dans le respect des gestes barrières, notre KIFEKOL de printemps a réuni 24 personnes qui ont activement nettoyé, désherbé, taillé, débroussaillé, tronçonné, planté... pour embellir notre village (Vieux bourg et Grandes Planches).

Vous pourrez découvrir prochainement un ancien chemin rural remis en état par nos soins, permettant un autre accès au vieux bourg.

Un grand merci à tous les participants. La saison touristique peut désormais commencer.



Hommage à notre centenaire

Marie Burgat est née le 14 mars 1921 dans la maison de ses parents à Chatillatard (Létra). Jeune fille, elle avait déjà des vues sur un garçon du versant opposé, à Ternand, un certain Joannès Danguin.

Mais avant de concrétiser une quelconque relation, elle a dû faire preuve de patience car son amoureux est parti pour un séjour forcé en Allemagne et leurs seuls échanges se limitèrent à des courriers contrôlés par les nazis.

Pendant cinq longues années, malgré quelques inquiétudes dues, entre autres à la belle concurrence allemande, elle a attendu le retour de son jeune prétendant ! Elle a poussé un ouf de soulagement à la libération...

Ce fut le commencement d'une longue aventure : Le 12 janvier 1946, ils concrétisent leur union en se mariant. Dans la foulée, ils décident de prendre un petit fermage aux Chermettes à Ternand composé de variétés d'animaux (chèvres, vaches, moutons, poules, lapins et un cochon), le tout agrémenté d'animaux de compagnie (un chien et des chats) et d'un cheval servant à se déplacer mais aussi au travail de la vigne.

Puis, dès 1947, c'est la naissance du premier enfant, Paul. Quatre autres vont suivre jusqu'en 1957 (Marie-Noëlle, Jean-Pierre, Colette et Evelyne). Elle est grand-mère pour la première fois en 1968 et 9 autres petits-enfants viendront s'ajouter. La descendance va s'étoffer de 20 arrière-petits-enfants dont le dernier est âgé de 3 ans. C'est une fierté pour elle et son plaisir est de les avoir auprès d'elle pour les faire sauter sur ses genoux !

Marie, sous ses airs discrets et timides, est une femme de caractère ayant une endurance à toute épreuve : la pause, elle ne connaît pas ! Pendant que les autres respirent, elle vendange les ceps de tête des autres vendangeurs !

Elle gère, à tel point qu'elle n'a besoin de per-

sonne pour l'aider : ça va du travail à la ferme (la fabrication des fromages, le lait, les vignes) à celui de la maison (la gestion des enfants, les repas, la couture pour habiller toute la famille). Certains disent que son débit de paroles est aussi rapide que celui de sa machine !

Chez Marie, rien ne se perd : avec elle, tout est réparable, utilisable, avec un sens aigü de l'économie. Rien ne doit être jeté : pour preuve, même les emballages étaient utilisés pour rédiger les courses. Jusqu'à ce que sa santé ne le lui permette plus, elle marchait comme une championne de la marche nordique, mais sans les bâtons !

Depuis une quarantaine d'années, elle a commencé à profiter un peu de la vie par des petits plaisirs simples : la lecture, le jardin, la culture des fleurs et quelques voyages. Mais ce qu'elle aime avant tout, c'est jouer à la coinche et surtout gagner, au club ou avec ses amis. Elle est restée proche de la nature et de tout ce qui s'y rapporte : elle s'inquiète toujours où en sont les cultures, la taille des vignes, les animaux, les vigneronns. Elle a d'ailleurs une formule qu'elle utilise chaque fois qu'on l'appelle : « il n'y a pas de mauvais nouveau ? ». Elle garde aussi un œil avisé sur ce qui se passe à Ternand : elle espère vivement que la MARPA soit rapidement terminée pour qu'elle puisse postuler, à moins qu'elle ne préfère réintégrer sa maison !

On peut dire que Marie est restée vaillante d'esprit et notre Maire Bernard Dumas, accompagné de deux adjoints, a tenu à lui rendre un hommage au nom de la commune en lui offrant une belle plante à l'occasion de son anniversaire fêté le dimanche 14. Et comme une centenaire peut en cacher une autre, elle a remis ça le lendemain, grâce à la bienveillance du personnel de l'hôpital, en partageant les 100 bougies de sa meilleure amie.

Nous lui souhaitons de rester encore longtemps aussi dynamique !



Etat Civil

NAISSANCE

ANSOUD Lucie, Cécile née le 01/01/2021 à Arnas

MARIAGE

Noémie, Anaïs MOLA PAQUEROLES
et Arnaud, Jacques BROUTÉ le 30/01/2021

Croix de Brou

Fin février, un phénomène bizarre s'est produit en Brou : La croix s'est fracturée en 3 morceaux sans pouvoir déterminer quelle en était la cause.

Il se dirait dans notre contrée qu'un vélo serait passé un peu trop près, à moins que ce ne soit une grue qui ait effleuré la structure, voire un coup de vent !! Nous ne savons jamais le fin mot de l'histoire... Toujours est-il qu'elle a été mise entre les mains de deux experts (Robert et Denis) afin de lui redonner vie !! Elle rayonne à nouveau à son emplacement original.



MARPA

Les travaux de la MARPA ont commencé fin février : la voie d'accès a été creusée et la plateforme de réception du bâtiment est désormais délimitée. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des travaux au fur et à mesure de l'avancée de la construction.



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS avait décidé, en raison de la crise sanitaire, que le traditionnel repas des anciens 2020 serait reporté au début d'année 2021. Compte tenu de la situation actuelle qui perdure, il a fait le choix dans un premier temps de remettre un présent à chaque personne âgée de plus de 70 ans car nous ne les oublions pas. Une orchidée a été offerte aux dames et une boîte de chocolats accompagnée d'une bouteille de crémant aux messieurs. La distribution, réalisée juste avant Pâques, a rencontré un bon accueil vu les nombreux remerciements reçus en retour.



Charte Paysagère Communauté de Communes Beaujolais des Pierres Dorées

Vous pouvez avoir envie de rénover, modifier, réhabiliter, embellir votre habitation. Pour mener à bien votre réflexion et avant d'engager ce type de travaux, vous pouvez vous référer à la « charte palettes bonnes pratiques » mise à disposition sur le site de la Communauté de Communes (www.cc-pierresdorees.com/amenagement-et-infrastructures/urbanisme/charte-bien-construire-dans-les-pierres-dorees). Cette charte va vous permettre de vous guider, au travers de fiches pratiques, dans la démarche à avoir en fonction des travaux que vous souhaitez engager.

A titre d'exemple, nous abordons dans ce bulletin la réhabilitation d'une maison. L'approche qui est menée dans ce document fait

référence à 3 types de réhabilitations : Centre ancien, Hameau ou Corps agricole isolé. Pour chacun des cas, vous disposez des premières clés pour bien agir.

Mais avant d'envisager des travaux, venez rencontrer la commission urbanisme en prenant rendez-vous à la Mairie : Des règles spécifiques sont à respecter sur l'ensemble de la commune car Ternand possède 2 sites inscrits aux Monuments Historiques. Vos choix peuvent être orientés en fonction de votre situation géographique.

Protéger ses menuiseries et sa ferronnerie

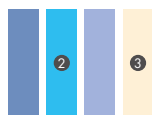
> Dans le secteur Vallée de l'Azergues, Coteaux ou Crêtes dominé par la Pierre Dorée



- 1 Privilégier les tons neutres (gris clair à gris moyen) et les rouges foncés (marron, brun dans une large gamme - marron rouge - rouges foncés).
- 2 Varier au besoin avec des vert lichen, caramel ou bleu canard ou, dans le « secteur mixte pierre dorée - pierre volcanique - grès rouge », le bleu-vert foncé et le violet vineux.



À éviter



- 1 Ne pas consulter le nuancier de la commune ou de l'unité de paysage dans lequel est inscrit son village.
- 2 Les bleus « laitier » (ciel), « provenance » à « lavande ».
- 3 Les blancs, blancs cassés, crèmes.